L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par S. Guinault—à 11 heures, à Alger, la vacherie de M. Oajan, à côté de celle de Pierre Nouque, consistant en 26 vaches laitières, taureau et cheval.

Par E. Roger & Co—à 11 heures, au pied de la rue Bienville, à deux ilets après la vacherie de M. Pierre Canter, la vacherie de M. J. B. Déjort, consistant en 29 vaches laitières, taureau, jument, &c.

Par O. Léaumont — à sa salle d'encan, chaussures, chapeaux, habillements d'hiver, chemises, etc.

Par S. Guinault—au No 130 de la rue de Chartres, bouteilles, meubles et linge de corps.

Par Hoffman & Marks—au No 28 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, bottes et souliers.

Par A. Feiber & Co—au No 89 de la rue du Camp, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, etc.

Par Bernard Turpin—aux magasins de MM. A. Rochereau & Co, rue St Louis, Nos 16 et 18, vins, eaux-de-vie, conserves, variantes, etc.

Par T. Anfoux—au No 27 de la rue du Canal, meubles, harnais, tabac à chiquer.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente continuée d'eaux-de-vie françaises, vins, conserves, cornichons, &c., qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, aux magasins des importateurs, MM. A. Rochereau & Co, Nos 16 et 18, rue St Louis, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.—Pour les détails, voir l'avis dans nos colonnes.

Discours du président Johnson
AU BANQUET DE DELMONICO.

La partie la plus difficile du voyage entrepris par le président Johnson est certainement la partie oratoire obligée en pareille occasion. Ici l'occasion se divise en maintes endroits de l'itinéraire, et si le Président a parlé le matin, ce n'est pas une raison pour qu'il ne parle pas encore à midi et le soir. Enfin, dans une tournée de ce genre, il faut qu'il soit toujours prêt à prendre la parole, soit pour répondre aux autorités de ville soit pour répondre aux autorités d'Etat, soit encore pour répondre à des délégations de citoyens, ou à la foule toujours avide de voir un président des Etats Unis et d'entendre sa voix. La première condition de succès en cas semblable est donc de savoir parler et ensuite de pouvoir parler sans préparation à toutes les heures. Mettez à la place de M. Johnson un homme dont la parole serait paresseuse, traînante, indécise, timide, et le voyage est perdu; ce serait même un voyage ridicule, et mieux vaudrait cent fois ne l'avoir pas entrepris.

Tel n'est pas le cas avec M. Johnson dont la facilité de parole est vraiment supérieure. Le président est toujours disposé à parler et à parler à tout le monde, aussi bien à la foule indifférente ou hostile qu'à la foule amie ou empressée à lui témoigner sa cordialité; et M. Johnson fait toujours de la doctrine dans l'intérêt de sa grande œuvre, la restauration du Sud.

On sent bien que le thème doit s'user un peu: car nulle cervelle humaine ne pourrait à tout propos inventer des choses nouvelles en conservant toujours le même fond. Mais il s'agit de savoir si les variantes sont bonnes et de nature à attacher ses auditeurs, or, M. Johnson varie son thème avec beaucoup d'art et ses broderies sont inépuisables. Aussi, l'on court pour l'entendre bien qu'on sache d'avance tout ce qu'il dira. La pensée humaine peut se produire sous tant de formes différentes qu'un homme de talent, rompu à la parole, y trouve une intarissable source d'effets.

Ce talent, M. Johnson le possède à un degré peu ordinaire, et malgré la grande dépense de mots qu'il est obligé de faire partout, il ne se répète jamais et son éloquence paraît toujours originale. Que l'on compare le discours inaugural de son voyage, prononcé à Baltimore, aux autres discours prononcés en Pensylvanie, dans le New Jersey, à New York, Albany, Utica, Schenectady, à Rome, à Cleveland dans l'Ohio, et l'on verra que le Président est en effet plein de ressources et que sans perdre son thème un instant, thème précieux puisqu'il est la base de sa politique, il sait en tirer des considérations qui saisissent l'esprit et forcent l'attention de tout le monde.

Tel qu'il est, M. Johnson est certainement plus fort que tous les personnages de sa suite, sans en excepter M. Seward qui n'a jamais possédé à ce point l'éloquence d'à-propos. M. Johnson pense et sent, et, pour ainsi dire, sans écho et sans [illegible]. M. Seward garde le silence tant qu'il peut; le général Grant ne parle pas et l'amiral Farragut pas d'avantage. Mais à cela nul inconvénient tant que M. Johnson pourra suffire à sa tâche. La politique qu'il professe est à lui; il la développe et la conduit à sa guise et nous croyons qu'il le fait avec assez d'habileté pour qu'on ne dise pas, si elle échoue, qu'elle ne soit [illegible] de paroles.

Nous ne pouvons publier toutes ses harangues, mais nous pouvons en reproduire les plus saillantes parties. Jusqu'à présent c'est le discours qu'il a prononcé au banquet de New York, dans la maison Delmonico, qui nous parait être le plus important comme argument et comme logique; c'est aussi le discours le plus distingué par la forme et la composition. Nous le prenons pour type et nous en offrirons ci dessous à nos lecteurs les meilleurs passages. Chacun admirera par exemple le morceau suivant:

Par la suppression de cette rébellion le gouvernement a établi et annoncé le grand fait que les Etats n'ont pas le pouvoir ni le droit, soit par la force soit par des moyens pacifiques, de se séparer les uns des autres. Cela a été déterminé par le gouvernement des Etats-Unis.

Mais il y a un département de votre gouvernement qui a déclaré par son action officielle que, bien que la rébellion fut supprimée, dans le but de préserver l'union des Etats et d'établir définitivement la doctrine qu'aucun Etat n'a le droit de se séparer, les Etats n'étaient pas moins hors de l'Union. Nous qui avons soutenu la doctrine contraire pendant des années, nous avons déclaré nécessairement que les Etats n'étaient pas sortis de l'Union; et maintenant que la doctrine a été affirmée par la force et que les Etats ont repris leurs relations officielles avec le gouvernement fédéral, autant qu'ils l'ont pu, nous trouvons que lorsqu'ils cherchent à faire admettre au Congrès leurs représentants, on leur dénie ce droit en violation de notre grande charte de liberté.

Nous soumettrons-nous? Le peuple américain se soumettra-t-il à cette dissolution pratique contre tous les principes reconnus? Ces Etats auront-ils la permission de rester tels qu'ils sont, en tant du moins qu'il est question de représentation? Sommes-nous prêts maintenant, après notre terrible guerre, à souffrir que cette condition d'affaires dissoute et dissolvante continue?

Qu'on me permette de demander à cet auditoire intelligent, non dans le langage de la déclamation mais dans un esprit de christianisme, de saine philosophie, si nous sommes prêts à renouveler les scènes par lesquelles nous avons passé? Sommes-nous prêts à voir encore une partie du pays soulevée contre l'autre et engagée dans une lutte mortelle, ou ne ferons-nous pas nos efforts pour avoir toutes les parties du pays réunies de nouveau par l'harmonie et l'affection fraternelle?

Et que dit-on pour s'opposer à cette Union si chère et si indispensable à tous les intérêts légitimes? On dit que les habitants du Sud, nonobstant leur profession de loyauté et de dévouement à l'Union ne méritent pas de confiance. Mais, je vous le demande, quelles meilleures preuves peut-on avoir que des professions de foi et des actes? Qui osera dans ce temps de lumières et de liberté religieuse et politique faire une enquête sur les motifs et les sentiments humains?

Combien y a-t-il de gens qui ont vécu sous ce gouvernement et lui ont été fidèles, qui ont obéi à toutes ses lois et se sont conformés à toutes ses exigences, qui auraient cependant préféré vivre sous une monarchie, ou sous un gouvernement républicain modifié?

La meilleure preuve de loyauté qui puisse être donnée est un acte même; et quand ces habitants du Sud se rassemblent en convention et professent le dévouement à l'Union et à la constitution et quand leurs paroles et leurs actes correspondent, qui osera douter d'eux?

Ces hommes, qui se sont réunis en convention, l'ont fait dans un intérêt de paix et l'on ne saurait de leurs intentions! Alors il suffira de dire: nous ne vous croyons pas, pour que l'Union continue à être dissoute.

Homme du Sud, bien que je ne parle pas ici comme un homme du Sud parce que j'ai vu pour la première fois le jour dans un Etat du Sud, je pense, Dieu merci! que j'ai des opinions et des idées qui s'étendent à tous les Etats et à tous leurs habitants. Homme du Sud, je suis aussi homme du Nord, c'est à dire je suis un citoyen des Etats-Unis et suis prêt à accorder aux autres citoyens ce que je réclame pour moi-même.

Mais voici une autre considération: Les Etats du Sud ou leurs membres proposèrent la séparation. Pourquoi le firent-ils? Le temps était venu de consulter notre raison et non simplement notre impulsion. Pour quelles raisons le Sud a-t-il voulu se séparer? On dit qu'ils craignaient que la constitution des Etats-Unis ne fut pas exécutée et que ses droits ne fussent pas protégés dans l'Union. C'est là la raison de la séparation. Les Etats du Sud voulaient un Etat séparé pour y faire exécuter la constitution des Etats Unis. Leur but était de faire un gouvernement où serait établie la constitution des Etats-Unis afin de la mettre en vigueur et de lui donner toute la force possible.

Telle fut la séparation. Elle était contre l'Union mais non contre la Constitution, et je me suis opposé à cette séparation expliquée ainsi comme à toute autre et je soutins que cette Union était un grand cercle magique que rien ne pourrait rompre.

Mais, remarquez-le bien, la raison que le Sud donne est que la Constitution ne pouvait pas être mise en vigueur sous la combinaison des Etats tels qu'ils existaient, alors et pour faire exécuter cette Constitution il ne voyait d'autre moyen que la séparation.

Ils essayèrent de se séparer mais échouèrent.

Mais pendant que la question était pendante, ils établirent pour eux-mêmes une forme de gouvernement et quelle sorte de gouvernement était-ce? quelle sorte de Constitution firent ils? n'était-ce pas la même que celle des Etats Unis avec quelques variantes? Vous savez que c'était la même; qu'ils désiraient vivre sous cette Constitution et mettre ses clauses à exécution, sous un gouvernement séparé qui leur fut propre.

Nous dîmes, non. Vous resterez avec nous et la Constitution sera maintenue et exécutée. Nous combattîmes jusqu'à ce que la rébellion fut comprimée, et quand les armées de la rebellion furent écrasées, ils acceptèrent les conditions que le gouvernement leur donna. Le gouvernement leur dit: débandez vos armées et rentrez dans la position que vous occupiez dans l'Union et nous vous recevrons les bras ouverts.

Tout cela arriva sous le commandement de mon éminent ami qui est à ma droite.

Ils acceptèrent les termes du gouvernement, et que dirent-ils? Ils dirent: Nous voulons rentrer dans l'Union. Quelques uns dirent: Nous nous sommes trompés. D'autres: Nous avons choisi notre arbitre et il a décidé contre nous, et, en hommes honorables, nous acceptons sa décision. Mais tous dirent: Nous voulons rentrer. Maintenant, leur offre sera-t-elle acceptée? Voulons-nous encore de l'Union?

J'ai dit auparavant, et je le répète, je ne veux pas qu'ils rentrent dans l'Union en gens dégradés et avilis. Ils ne seraient pas propres à faire partie de la grande famille américaine. Je veux qu'ils viennent avec toute leur virilité.

Telle est une partie seulement des choses que le président Johnson a fait entendre au banquet de Delmonico. C'est le plus beau plaidoyer qu'on ait prononcé au Nord en faveur du Sud. Un mot de plus et la séparation était justifiée. Nous croyons même qu'elle est justifiée sans rien dire de plus.

M. Johnson a démontré aussi qu'il fallait rétablir l'Union pour la sécurité de la dette nationale, et que sans union le crédit ne renaîtrait pas,—ce qui est exactement vrai et ce qui a dû faire grand plaisir aux grands tenanciers de bons qui se trouvaient en nombre sans doute à ce fameux banquet.

NOUVEAU COTON.—Le steamer *Cleona*, des Opélousas, a apporté six balles de coton nouveau, consignées à MM. Beraud & Gibert, facteurs, rue Carondelet No 61. Ce nouveau coton qui nous a paru admirable par la longueur et la blancheur de sa soie, est venu sur les bords du Petit Teche, paroisse St Landry. Nous apprenons en même temps que les fortes pluies qui ont régné pendant ces derniers jours, ont contrarié beaucoup les habitants dans les travaux du ramassage. Heureusement les chenilles n'ont pas encore paru dans cette partie de la Louisiane.

POSTSCRIPT

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Expiration de l'armistice entre la Saxe et la Prusse.

Incertitude de la paix.

HOSTILITÉS ENTRE CIRCASSIENS ET RUSSES.

Le marquis de Moustier et non de Montholon.

Changement du commandant au fort Monroe.

CONVENTION RADICALE.

LE SUFFRAGE NÈGRE DOUTEUX

Télégramme en Europe et retour le même jour.

Réunion des gouverneurs radicaux.

LEUR OPPOSITION AU SUFFRAGE NEGRE.

NOUVELLES DU PARAGUAY.

LES ALLIÉS DANS UN MARAIS.

LE PRESIDENT A NORWALK.

Interpellation d'un assistant.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

SA RÉCEPTION A TREMONT, O.

Marchés du Nord.

Philadelphie, 4.—Les gouverneurs et autres radicaux se sont réunis à League House pour prendre en considération des affaires politiques. Les rapporteurs ont été exclus, mais il a transpiré que si la Convention du Sud adoptait le suffrage nègre pour plate-forme, les membres du Nord ne l'endosseraient pas, bien qu'ils le favorisassent personnellement, parce que le sentiment de leurs Etats était encore à connaître sur ce point; qu'il fallait en conséquence éviter des complications, et en vue des exigences de la campagne politique la Convention du Nord ne serait pas régulièrement convoquée à l'avenir.

Louisville, 4. On fait de grands préparatifs pour la réception du président Johnson qui doit arriver samedi.

(Voyez l'Anglais pour les marchés de l'Ouest)

Cincinnati, 4—Le président est parti de Cleveland cette après-midi, passant à Oberlin Ohio, où une salve a été tirée et trois hurras vociférés. A Norwalk, Ohio, le président a fait un bref discours où il a dit qu'il voulait cicatriser les blessures faites au pays et ne désirait plus d'effusion de sang.

Un homme dans la foule a remarqué: Pourquoi ne vous arrêtez-vous pas à la Nouvelle-Orléans, ce à quoi le président a répondu: Je voudrais voir la figure de cet homme. Un citoyen américain ne peut-il exprimer un tel sentiment sans être insulté?

Les wagons sont partis en ce moment laissant l'homme qui avait fait la question pressé par ses voisins qui ne l'approuvaient pas.

A son arrivée à Tremont, Ohio, à 1 P. M. le Président a prononcé une courte harangue qui a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme par le peuple.

New York 4.—L'or a fermé à 146 3/8. Les 5-20 à 112 à 112 1/4, les 7-30 à 105 3/4. Le coton était actif à la clôture avec des ventes de 3,000 balles à 33 à 35.

Nouvelles d'Europe par le câble.

Berlin, 4—Le comte Bismark a refusé de recevoir une députation du Nord Schleswig qui désirait présenter une pétition pour la restitution de son gouvernement au Danemark.

L'armistice entre la Saxe et la Prusse est expirée. La paix n'est pas encore faite entre les deux pays et des hostilités peuvent en résulter.

La Chambre des députés prussienne a passé le bill d'indemnité du gouvernement à une grande majorité.

Paris, 4—L'armée autrichienne doit être placée sur le pied de paix.

Les Circassiens se battent encore avec les Russes.

Le marquis de Moustier et non de Montholon est le ministre des affaires étrangères en France.

Liverpool, mardi à midi, 4—Le coton est languissant. Ventes: 6000 balles.

Londres, midi, 4—Consolidés 89 1/2 au comptant 5-20 à 73 1/2.

Londonderry, 4—Le vapeur Dameson est arrivé de New-York.

New-York, 4—Le vapeur Scotia est arrivé à 5 30 m. cette après midi. Ses nouvelles ont presque toutes été devancées.

Le temps était favorable pour les récoltes.

Le vapeur Hyanza était arrivé à Londres avec 615,000 livres en espèces de l'Est.

Forteresse Monroe—Le major général Miles a été relevé du commandement du district de la forteresse Monroe et de la garde de Jeff. Davis. Il a reçu ordre de se rapporter en personne avec tous les papiers confidentiels à l'adjudant général S. Barton, du 5e d'artillerie qui lui succède.

Philadelphie, 4 sept — Une résolution portant qu'il ne peut y avoir de paix permanente ni de sécurité pour les hommes loyaux du Sud sans le suffrage nègre, a été présenté aujourd'hui et a été rejetée après une très aigre discussion.

Un membre du Maryland a dit qu'ils n'avaient pas besoin qu'on introduisît ce brandon de discorde dans la convention.

New York, 4 sept—La dépêche suivante a été reçue aujourd'hui. C'est la première fois qu'un message a été envoyé du mi-océan en Europe et de là en Amérique le même jour:

A bord du Great-Eastern:
Océan Atlantique, 4 sept. 1866.
A D. H. CRAIG,
agent général de la Presse Associée:

Nous avons reçu de Londres des télégrammes qui disent qu'il y a un sérieux soulèvement dans le Canada. Tenez moi exactement au courant de cette affaire par le câble via Heart's Content et Valentia. Nous comptons arriver à Heart's Content samedi prochain. Tout va bien.
Signé CYRUS W. FIELD.

Savannah, 4—Les décès pour la semaine s'élèvent à 48, dont 32 parmi les noirs et 15 parmi les blancs. Les décès par le choléra ont été de 13 noirs et de 1 blanc.

New York, 4.—Les avis de Buenos Ayres et du siège de la guerre dans le Paraguay vont jusqu'au 14 juillet. Sa situation est au grand *statu quo*. Les alliés sont toujours campés dans un profond marais à portée des canons paraguayens qui jouent sur eux à leur aise. Le camp ne pourra remuer que lorsqu'on aura reçu plus de chevaux et on a lancé un ordre pour en saisir 7000 de ceux qui appartiennent aux citoyens.

Les Paraguayens, en attendant, avaient mis en position huit canons de plus pour tirer sur le camp des alliés. Le différend entre le Chili et l'Uruguay au sujet du jugement des prises espagnoles dans les ports uruguayens a été réglé.

(Pour les nouvelles de la Passe, voyez l'anglais.)

[Autres Dépêches.]

Philadelphie, 4 septembre. — L'ex avocat général Speed a été nommé président de la Convention aux grands applaudissements des membres.

Nombre des délégués du Sud par Etats: Texas 15, Louisiane 18, Ouest-Virginie 51, Virginie 61, Alabama 11, Kentucky 13, Mississippi 3, Missouri 39, Arkansas 2, Caroline du Sud 7, Maryland 60, Delaware 6, Floride 7, District de Columbie 27—total, 392.

Washington, 4 septembre. — Une majorité de la Convention républicaine qui avait nommé Lincoln à Baltimore en 1864, s'est réunie à Philadelphie hier et a passé une résolution qui expulse M. Raymond, le président, N. D. Sperry, le secrétaire et George R. Sentor, pour abandon des principes du parti. Une minorité du comité, composée de Raymond, Sperry, Cuthbert Bullitt et d'autres se sont réunis à Astor House, mais se sont ajournés, les membres n'étant pas venus en nombre. Le comité exécutif fixera un jour pour un autre meeting. Raymond a environ $10,000 des fonds du comité ainsi que tous les papiers qu'il retiendra pour le moment.

Nous lisons dans le *Picayune* les dépêches suivantes:

Philadelphie, 4 septembre. — La Convention est livrée à la discorde. On y profère de violentes menaces contre le président et le Sud.

On a pris des philadelphiens pour représenter le Sud.

Toute la teneur du langage des principaux conventionistes est pour exciter le nègre à l'insurrection et pousser à la guerre civile.

Des orgies d'ivresse se voient dans les hôtels et dans les rues pendant la nuit.

New York, 4.—Le *Herald*, le *World*, le *Times* et l'*Express*, dénoncent tous la Convention qui siège maintenant à Philadelphie, comme étant dangereuse à la paix et à la sûreté publique.

Le *Herald* pense que le président devrait ordonner l'arrestation des perturbateurs et instigateurs.

Le *Times* nie que le Sud soit représenté dans cette Convention. Il dit que les prétendus délégués du Sud ne représentent personne qu'eux mêmes, et que leurs délibérations ne méritent que le mépris.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 4 septembre 1866.

(Thermomètre de C. Dubosq,—Maison transférée du No 46 rue de Chartres au coin des rues Bienville et Chartres)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	82 degrés.
Midi	91 "
3 heures du soir	93 "
6 heures du soir	89 "

BUREAU DE SANTÉ.—Le Bureau de santé, étonné d'apprendre qu'il n'y avait pas eu un cas de choléra dans la rue Foucher, et comme jusqu'ici par sa situation malsaine, attribue ce changement aux mesures rigoureuses adoptées par le Bureau.

Le Dr. Stone exprime un doute sur l'existence de la fièvre jaune à l'Hôpital de Charité.

On a découvert 15,000 livres de viande malsaine et le propriétaire a été obligé de signer des bons pour garantir que cette viande ne sera vendue que pour l'usage des manufactures de savon.

Le Dr. Creevy demande qu'on discute la question de savoir si le choléra est arrivé à l'état d'épidémie. Il dit que le Bureau doit au public de le renseigner à cet égard. On discute, puis le Bureau s'ajourne sans avoir fait faire un pas à la question.

RAPPORT MORTUAIRE.—Le nombre total des enterrements, pendant les dernières 24 heures, a été de 32 dont 18 pour le compte du choléra, classés ainsi: 7 blancs, 6 noirs et 5 non constatés.

UN HOMME QUI SE PERD DE RÉPUTATION POUR $5,000.—Mr. Jas. M. Coffey, premier clerc de la cour du recorder Ahern, est parti avec toute la recette du mois de juillet, emportant aussi plusieurs objets appartenant à des prévenus et déposés dans le même bureau dont il garde la clé. Une maladie de M. Ahern, maladie qui avait duré trois semaines, avait facilité ce détournement dont on ne s'est aperçu que dans le courant d'août. La police du Troisième District, averti de ce vol, apprit bientôt que Coffey était parti par un steamer du lac. On télégraphia à Mobile les circonstances du vol et le signalement du voleur; mais quand on le croyait bien loin de ce côté, on le surprend hier soir à une heure avancée à la gare du chemin de fer de Jackson et l'on trouva dans son sac de nuit la plus grande partie de l'argent et des articles volés. On avait donné sans doute un faux avis à la police du 3me District, pour que Coffey eut plus de facilité pour s'échapper par une autre voie. Coffey est marié et résidait avec sa femme quelque part dans la rue Bacchus ou Apollon.

COUP DE FEU CONTRE UN HOMME DE POLICE.—Une erreur a été commise hier sur l'endroit où ce coup de feu a été tiré; ce n'est pas dans le café à l'encoignure de la rue St-Pierre et Bassin que l'affaire a eu lieu, mais bien dans un café situé rue du Bassin entre St-Pierre et Toulouse.

PRESSE A COTON.—On verra aux annonces que MM. I. Szymanski et E. T. Parker se sont associés pour l'exploitation de la nouvelle presse à coton de Szymanski, située à l'angle de la Levée et de la rue Clouet. Cette presse a aujourd'hui deux fois les dimensions qu'elle avait autrefois et peut contenir une quantité considérable de coton. Une active vigilance y est exercée et les travaux s'exécutent avec soin et promptitude.

—M. Georges Guiffrey s'est chargé d'une besogne ardue en publiant les lettres de Diane de Poitiers, auxquelles M. Amédée Achard consacre une étude dans le *Journal des Débats*.

Vous vous rappelez la magnifique scène du *Roi s'amuse*, où le vieux Saint Vallier reproche à François Ier d'avoir

............Déshonoré, brisé
Diane de Poitiers, comtesse de Brezé.

Eh bien! c'est une simple légende. Quand François Ier fit grâce à Saint-Vallier, sa fille était déjà mère de deux enfants, et M. Georges Guiffrey prouve, pièces en mains, qu'elle ne fut *jamais* la maîtresse de François Ier. Elle se contenta du dauphin, depuis Henri II, bien que—ou parce que—elle avait dix-neuf ans de plus que lui.

Quant à sa beauté, voici comment conclut M. Amédée Achard:

La beauté de Diane, tant vantée par Brantôme, cette beauté victorieuse des ans, n'est point peut-être aussi souveraine que la légende veut bien l'affirmer. Il n'en faut point croire là-dessus l'admirable Diane qui faisait l'ornement du château d'Anet. Le buste qu'on voit à Versailles et qui surmontait son tombeau, deux médailles conservées dans le cabinet de la Bibliothèque impériale en donnent une idée plus exacte que la statue de Jean Goujon, les poésies de Clément Marot ou les émaux de Léonard Limousin: elle a les traits puissants, les contours fermes, une physionomie qui indique l'énergie et la résolution, moins de grâce que de force, moins d'élégance que de majesté. Elle tient de la cariatide plus que de la nymphe.

—L'*Epoque* a raison dans ce qui va suivre:

On sait que l'Académie française a donné pour sujet du prix de poésie: *La mort du président Lincoln*:

—Eh bien! vous allez concourir! demandait-on hier à un jeune poète.
—Moi! pas du tout.
—Beau sujet, pourtant.
—C'est vrai, mais.....
—Que lui reprochez-vous donc?
—Il n'y a pas une seule rime à Lincoln.
—Voilà l'*inconvénient!* dirait un amateur d'à *peu-près*.

Affaires européennes.

FRANCE.

On change les fusils de l'armée. On sait qu'une des objections que l'on a élevées contre l'usage des armes se chargeant par la culasse, c'est que les hommes tirent si vite, que l'on ne peut pas leur fournir de cartouches pour une bataille. Il est donc bon de constater qu'à la bataille de Kœniggraetz les Prussiens ont consommé un chiffre de cartouches qui représente à peu près une cartouche par tête pour toutes les troupes prussiennes, que très peu de soldats ont tiré plus de 60 coups pendant la bataille, et que pas un n'a dépassé 90.

M. l'évêque de Strasbourg vient de prendre une mesure assez inattendue et qui prouverait que le clergé se décide enfin à pactiser avec la science moderne. Ce prélat a décidé que l'enseignement des hautes études ecclésiastiques au grand séminaire de Strasbourg serait dorénavant complété par un cours de physiologie dont la direction est confiée à M. le docteur Hergott, professeur de la faculté de médecine.

Décidément, nous sommes loin du temps où l'inquisition demandait à Charles-Quint la mort de Vesale, le créateur de l'anatomie moderne, qui, pour rechercher les lois physiologiques du corps humain, avait été obligé de se réfugier dans les charniers de Montfaucon.

ALLEMAGNE

Le gouvernement prussien a résolu de former 37 nouveaux régiments d'infanterie, armés du fusil à aiguille, aussitôt que les annexions du Hanovre et de la Hesse Electorale seront accomplies. L'armée prussienne comptera ainsi 117 régiments d'infanterie. Les régiments de cavalerie, les parcs de siège et les batteries seront augmentés dans les mêmes proportions.

Le *Courrier de la Franconie* nous apprend qu'à Darmstadt le palais grand ducal n'a pas été occupé par les Prussiens; ils en ont été empêchés par le drapeau russe qui le couvre de sa protection. Mais les Prussiens se croyant tout permis dans la ville ont pillé l'arsenal et emportant des armes et pièces d'équipement qui s'y trouvaient, ils en avaient formé un convoi qu'ils dirigeaient sur Berlin. Ce convoi a dû s'arrêter à Francfort, sur les représentations de la Russie qui réclame les objets enlevés comme étant sa propriété ou comme lui ayant été engagés par le grand duc.

Le jeune comte d'Eulenbourg, à qui le meurtre de M. Otto a donné une triste célébrité, vient d'être grièvement blessé à Jetzeldorff, dans un engagement avec un escadron de dragons autrichiens.

On lit dans la *Correspondance générale* de Vienne:

« La dévastation et les dommages occasionnés par l'invasion prussienne aux propriétés particulières en Bohême, Moravie, Silésie et dans la Basse-Autriche, sont évalués à 300 millions de florins, chiffre que nous nous plaisons à regarder comme exagéré.»

L'armée prussienne, en marchant vers le Danube, a apporté avec elle le choléra jusqu'aux portes de Vienne. Le choléra sévit dans toutes les villes de la Bohême, de la Moravie et de la Basse Autriche qui sont occupées par les Prussiens, et il faisait de nombreuses victimes à Nikolsbourg pendant que s'y négociaient les préliminaires de paix. Des lettres annoncent même que plusieurs cas mortels ont déjà été signalés à Vienne. Aussi la commission sanitaire qui avait été instituée l'année dernière, a-t-elle été convoquée de nouveau pour aviser aux mesures à prendre.

Le cabinet de Vienne est menacé d'une dislocation; le comte Larisch, ministre des finances, vient de donner sa démission. Le portefeuille des finances est le plus lourd et le plus difficile à porter dans les circonstances actuelles, et l'on ne trouvera pas facilement quelqu'un qui veuille s'en charger.

ITALIE.

L'amiral Persano est à Florence, prisonnier sur parole. La cour martiale devant laquelle il doit comparaître est difficile à composer. Elle doit être présidée par un amiral, et il n'y en a pas d'autre que Persano lui-même. On pourrait la faire présider par un général, mais un général n'entend rien aux choses de mer.

M. Depretis a émis l'avis suivant: «Nous avons un général aussi marin que militaire, c'est Garibaldi, qui a navigué la moitié de sa vie; mais son patriotisme fanatique n'influencerait-il pas son impartialité?»

Tandis que l'on délibérait sur ce point au palais Ricciardi, arriva une protestation du comte Casati, président du Sénat. Le comte Pellion de Persano est sénateur, il ne peut être distrait de ses juges naturels, les sénateurs. Il renonce à cet avantage; mais le Sénat ne veut pas laisser établir ce précédent, qui est une atteinte à ses prérogatives.

La question en est là. Toujours est-il, dit la *Correspondance générale*, que s'il est jugé par ses pairs, il y aura pression par le peuple, qui suspectera de partialité le noble aréopage. Dans ce cas là, le procès serait transporté à Turin, ville qui est passée à l'indifférence par le dépit de s'être vue décapitalisée, après tant de sacrifices pour l'unité italienne.

ESPAGNE.

Le *Principado*, de Barcelone, donne une nouvelle qui peut faire craindre de nouveaux troubles dans la Catalogne. Le capitaine-général aurait fait partir, par un train exprès pour Martorell, un bataillon avec des ordres secrets, et les chefs de gare de Martorell, ainsi que de Barcelone, auraient été arrêtés. Il a été établi en même temps un *bando* ordonnant aux habitants de la première de ces localités de remettre leurs armes aux autorités.

Et sait-on à quoi songe en ce moment le général Narvaez? A créer un nouvel ordre de chevalerie, du mérite naval, et ceci, tenant trois classes de chevalerie, sans compter les grand'croix.

RUSSIE

Nous apprenons de Saint Pétersbourg, par voie officielle, que l'enquête au sujet de la tentative d'assassinat sur la personne du Czar, est maintenant terminée. Plusieurs complices, dont les noms seront publiés sous peu, ont été découverts et arrêtés. Ils se sont avoués coupables.

Deux sociétés secrètes, basées sur les principes du socialisme et dont le but était de renverser le gouvernement, existaient à Moscou sous le nom de Société de l'Organisation et Société de l'Enfer. Elles étaient en relation avec le comité révolutionnaire européen, dont le siège central, sur le continent, se trouve en Egypte.

CANDIE

Tandis que la Porte commence à se rassurer sur l'effet que les événements de l'Europe orientale pouvaient produire aux bords du Danube, elle se préoccupe vivement de ce qui se passe dans l'île de Candie. On sait que la population chrétienne de cette île, la plus importante de l'Archipel par son commerce et sa population, a fait présenter au Sultan un rapport sur la conduite arbitraire et les exactions des fonctionnaires. Elle en a pris texte pour réclamer le redressement de ses griefs et l'établissement d'un ordre de choses qui lui assurât la protection des lois et le respect de ses droits.

Le rapport des autorités turques, résumant les résultats de l'enquête qui avait été ordonnée à cette occasion par la Porte, justifie le gouvernement de toutes les accusations portées contre lui et met tous les torts du côté des Crétois. Ce déni de justice a exaspéré la population chrétienne, qui s'est mise en état d'insurrection ouverte. Si le gouvernement ottoman persiste dans son refus et a recours aux répressions violentes, nous assisterons aux horreurs dont les soulèvements intérieurs nous ont offert le sanglant spectacle.

Nouvelles de France.

Nous lisons dans une correspondance particulière de Paris à la date du 11 août:

La situation se dessine de plus en plus clairement. Il est évident que la Prusse n'est nullement disposée à accorder ce qu'aurait pu exiger la France en échange de son intervention dans le conflit allemand. Mais cet objet de nos prétentions ne pourrait être assez [illegible] pour le danger d'une guerre formidable et peut être générale. Donc on a jugé très sagement ici qu'il valait mieux ne pas poursuivre une négociation dans laquelle on n'est pas encore engagé, adopter une attitude expectante vis à vis de la Prusse dont on ne connait pas encore au juste les prétentions et les convenances, et, si ces prétentions dépassent ce que peuvent lui permettre les justes considérations qui importent au maintien de l'équilibre européen, laisser au besoin le compte ouvert.

La note qui a paru hier au *Moniteur* du soir, et qui presque avec affectation témoignait des intentions pacifiques du gouvernement français, a été reproduite ce matin dans le grand *Moniteur* comme si on ne trouvait pas encore la première publicité suffisante. Le bruit court qu'une nouvelle note paraîtra demain dans le *Moniteur*, on ne voit pas à quoi elle pourrait servir et ce qu'elle pourrait dire de plus explicite en faveur de la paix.

Dans une lettre d'ailleurs très bien renseignée qu'un de mes honorables collègues en correspondance vous a adressée, on parle de trois demandes faites par l'impératrice Charlotte, il y en a deux parfaitement exactes: celle relative au rappel du maréchal Bazaine et à la question pécuniaire. Quant à ce qui concerne la prolongation du séjour de nos troupes, il m'est affirmé que l'Impératrice ne peut le demander, sachant trop à l'avance qu'un pareil vœu n'aurait aucune chance d'être accueilli. Les engagements les plus précis pour l'époque fixe des départs successifs de nos troupes ont été pris vis à vis des Etats-Unis, et le gouvernement français ne peut pas plus ajourner le terme de son occupation au Mexique que celui de son occupation de Rome.

M. de Souvigny, le banquier de Poitiers, dont je vous signalais ces jours derniers la faillite, était, me dit on, l'un des principaux coryphées du parti clérical et ultramontain dans cette ville. Fort bien vu de l'évêque, Mgr Pie, qui le patronnait hautement, il avait reçu la mission d'encaisser les souscriptions destinées à alimenter le trésor du Saint Père, et bon nombre d'ecclésiastiques du diocèse lui avaient, dans cette pensée, confié leurs économies, espérant recevoir en échange des certificats de l'emprunt romain qu'ils attendent encore et que probablement ils ne recevront jamais. Cette déplorable affaire acquiert de jour en jour une gravité qui paraît de nature à appeler l'attention la plus sévère de la justice. On assure que M. de Souvigny, qui a pris la fuite, emporte aussi une bonne partie du denier de Saint-Pierre.

On dit que les grandes pluies de ces derniers jours ont été assez défavorables à la récolte; une partie des blés ayant germé sur place parce qu'ils n'ont pu être rentrés. On assure également que la récolte du Château-Margaux est très-compromise. On prétend, du reste, qu'elle est, toutes les années, achetée par une compagnie anglaise et que tout le Château-Margaux qu'on boit en France est de retour de Londres.

La *Patrie* de ce soir annonce le départ du prince Napoléon pour la Suisse, où il se rend à son château de Prangins.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE DE *L'INDEPENDANCE*.

Milan, 10 août.

Après deux ou trois jours de rumeurs guerrières, les bruits de paix reprennent le dessus; seule, la question du Tyrol semble devoir être un obstacle à un prochain arrangement entre l'Italie et l'Autriche. On croyait d'abord que l'armistice serait conclu sur les bases de l'*uti possidetis*; mais il parait évident aujourd'hui que le Trentin (je veux dire tout le Tyrol italien) restera sous la domination autrichienne jusqu'au jour où une nouvelle guerre permettra aux Italiens de le faire entrer au sein de la patrie commune.

Il ne se peut pas, d'ailleurs, que tout le sang versé par les volontaires de Garibaldi dans cette malheureuse campagne ait été répandu en pure perte; tôt ou tard, mais j'ose dire bientôt, le gouvernement autrichien sera contraint d'abandonner le Tyrol italien. La chemise rouge a passé par là, trois à quatre mille volontaires y ont laissé la vie; le patriotisme italien a donc le droit de revendiquer ce pays comme sien par le cœur et par le sacrifice. Quel que soit l'empire du catholicisme, le sentiment national sera le plus fort; témoin l'Adresse votée au roi par les municipalités des vingt-huit communes d'où Garibaldi a chassé les Autrichiens, et qui demandent leur réunion immédiate à l'Italie.

Garibaldi est toujours à Salo, prêt à retourner à Caprera. Les volontaires sont échelonnés sur Brescia, fort irrités. Il faut les entendre. Moi, qui connais un peu le dessous des cartes, je ne puis leur donner tout à fait tort.

Ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'au mois d'avril Garibaldi avait reçu la promesse formelle d'opérer en Dalmatie, et qu'à la même époque le gouvernement italien s'engageait vis-à-vis de la Russie à ne point porter la guerre de ce côté.

A défaut de la Dalmatie, Garibaldi n'a accepté de venir dans le Tyrol que contraint et forcé par les événements; mais, d'autre part, comme le gouvernement n'avait nulle envie, même là, de lui laisser sa liberté d'action, la situation militaire du général était pleine de difficultés.

Jamais campagne n'a donné moins de gloire en échange d'un pareil sacrifice de tous, augmenté des plus tristes misères et des plus dures fatigues qu'une armée ait jamais eu à supporter. Ce qu'on n'ôtera pas de l'esprit des volontaires, c'est qu'ils ont été les jouets d'une comédie; c'est que le gouvernement, jaloux de la popularité de leur général, a voulu enterrer le prestige de la chemise rouge dans les montagnes du Tyrol. Je ne sais jusqu'à quel point cette accusation est fondée; bien mieux, je n'en veux rien savoir; encore ne puis-je oublier le mauvais vouloir et l'ingratitude du gouvernement à l'égard de cette vaillante jeunesse, qui résume en elle toutes les espérances de l'Italie.

Je l'ai déjà dit, je le répète, les volontaires se sont battus avec des fusils qui ne portaient pas à cent pas. Sont-ce là les excellentes armes solennellement promises par M Pettinengo, ministre de la guerre? Il est bon qu'on le sache: mieux armés, les volontaires n'auraient pas perdu 2000 hommes, tandis qu'ils en ont perdu le double. A l'affaire de Tiarno, ils ont eu un homme hors de combat sur quatre, proportion effrayante.

Ici, il n'est question que du général de La Marmora et de l'amiral Persano. Ils sont devenus impopulaires à ne pouvoir se montrer. Il faut convenir que les accusations qui pèsent sur eux, sur le second surtout, sont justifiées par les événements.

La perte de l'*Affondatore* est tout au moins singulière.... Comment saura-t-on, à présent, si ce navire a reçu des boulets autrichiens devant Lissa?

Les fusils à l'Académie des sciences.

Tous les journaux ou à peu près ont parlé à tour de rôle du fusil à aiguille. Chacun sait maintenant son fusil prussien par cœur.

Lorsque nous en avons donné une description, nous avons surtout insisté sur le chargement.

L'arme sans la cartouche, disions nous, n'aurait plus de raison d'être. Le mécanisme du fusil en lui-même ne présente aucun intérêt. Il n'est personne qui ne conçoive comment un petit ressort bandé, puis lâché au moment convenable, lance une aiguille en avant dans son mouvement de détente. C'est la cartouche qui avait tout spécialement attiré notre attention.

Une discussion qui a eu lieu à la dernière séance de l'Académie des sciences confirme complètement notre manière de voir, et fait ressortir nettement tous les avantages de la cartouche à inflammation intérieure.

M. le baron Séguier a mis sous les yeux de l'assistance des fusils se chargeant par la culasse, dus à M. Galand, de Liége, et des fusils prussiens.

Le fusil Galand, bien combiné, met aussi en action une sorte d'aiguille qui vient pénétrer dans la cartouche qui donne à l'arme toute sa valeur.

Elle se distingue: 1o par sa balle cylindrosphérique dont le centre de gravité est placé en avant; 2o par l'interposition entre la balle et la poudre d'une sorte de coussin élastique; 3o par l'inflammation intérieure.

La balle repose, en effet, sur cinq rondelles en feutre munie d'un corps gras, sans doute de glycérine; vient immédiatement en dessous la pastille fulminante, puis la poudre.

Quand on fait partir ce fusil, la poudre s'enflamme d'avant en arrière; c'est dire que les gaz se forment progressivement et que la force propulsive, au lieu d'être brusque, est prolongée. Les rondelles élastiques reçoivent, de plus, une à une l'action de la poudre; elles résistent un peu comme les tampons de nos wagons de chemins de fer au moment du départ ou de l'arrêt. Elles augmentent par conséquent encore le temps pendant lequel agit la détente des gaz sur le projectile, et on sait bien que la balle possède d'autant plus de force vive et de vitesse que la force de propulsion l'aura poussée plus longtemps.

En outre, la pression que les rondelles supportent fait sortir le corps gras qui les humecte. Cet enduit vient sans doute s'appliquer le long du canon, diminue le frottement et forme en outre une sorte de fermeture hydraulique qui empêche le gaz de s'échapper.

Enfin la balle porte vers son milieu une rainure dans laquelle est engagé un disque en plomb dont le bord s'emboite exactement dans la rayure de l'arme. On a ainsi une fermeture hermétique qui comprime derrière elle, sans qu'elle puisse se perdre, la poudre, c'est-à-dire la force propulsive. Aussi les résultats obtenus sont bien plus avantageux. On obtient de la poudre [illegible] tout au travail utile.

Nous avons vu une balle en acier percer une plaque en fer de 11 millimètres d'épaisseur à 100 mètres de distance, avec une telle netteté qu'on eut dit le trou découpé par une machine à percer les tôles.

A trois reprises différentes, la même balle, sans déformation sensible, a troué la cible. Le trou est d'ailleurs rigoureusement perpendiculaire à la plaque, ce qui tient à la position du centre de gravité de la balle.

Dans le fusil prussien, nous avons montré que la disposition de la cartouche présentait en principe les mêmes avantages. La balle repose non plus sur des rondelles, mais sur un sabot de carton comprimé, puis vient le fulminate et la poudre. L'inflammation a lieu d'avant en arrière. Un point capital sur lequel personne n'a insisté, et que met en relief M. le baron Séguier, c'est l'espace de chambre à air que forme derrière la cartouche le canon du fusil prussien. Cet air, au moment de la combustion de la poudre, subit une dilatation énorme, et sa réaction élastique aide la propulsion.

Le fusil Galand, comme le fusil prussien, ne produit pas de feu au bout du canon au moment de l'explosion. On peut tirer un fusil prussien dans la cave la plus obscure, et c'est ce qu'a fait à plusieurs reprises M. Séguier, et l'on ne distinguera aucune lueur. Une traînée blanchâtre sort de l'arme; une détonation sourde, *pour ainsi dire*, pour employer l'expression du savant académicien, se fait entendre, mais entièrement différente de la détonation de nos armes, elle n'a plus rien de sec et de brisant.

Cette particularité a fourni à M. Regnault une explication toute physique et très simple de la différence d'effet des cartouches à inflammation intérieure et des anciennes cartouches.

Avec le chargement ordinaire, dit très bien M. Regnault, la poudre prend feu à l'extrémité de la cartouche et se communique d'arrière en avant. Toute la poudre n'a pas encore eu le temps de brûler, mais elle n'en est pas moins chassée sous cet effort brusque, et sort avec la balle sans avoir produit tout son effet utile. Les chasseurs savent bien qu'ils voient souvent, l'hiver, sur la neige, des grains de poudre qui ont été projetés inutilement hors du fusil. Un peu de poudre néanmoins portée à une haute température à l'intérieur s'enflamme au contact de l'air atmosphérique à la sortie du canon et produit la lueur que tout le monde connait.

Dans les cartouches à inflammation centrale, cet effet ne peut avoir lieu. Toute la poudre est brûlée avant le départ de la balle. Le déplacement est progressif et pas un grain de poudre n'est brûlé hors du canon. La combustion est complète quand le projectile sort de l'arme. On obtient ainsi, avec un poids de poudre moindre, puisque tout est utilisé, un travail effectif maximum.

Il est essentiel aussi de bien remarquer que, dans le premier cas, la poudre enflammée par en bas poursuit sa combustion dans un gaz qui se *détend*, qui lui enlève sa propre température.

On sait bien que toute dilatation des gaz a pour effet d'amener un refroidissement, quand au contraire toute compression amène un échauffement. L'expérience du briquet atmosphérique, dans lequel un peu d'air brusquement comprimé par un piston enflamme un morceau d'amadou, met le feu en pleine évidence.

Dans le second cas, l'inflammation d'avant en arrière, la poudre refoulée au fond de l'arme se trouve la partie la plus *comprimée* des gaz: la combustion est facilitée. La poudre s'enflammerait même toute seule par la compression si elle ne brûlait déjà. D'une part, on a donc dans le canon de la poudre *refroidie*, de l'autre de la poudre *réchauffée*. Ceci montre encore nettement toute la supériorité des cartouches à inflammation centrale.

M. le baron Séguier, en présentant les nouvelles armes à l'Académie, rappelle, ce que nous avions déjà fait nous même, qu'il a conseillé il y a plus de vingt ans, le mode d'inflammation de la cartouche d'avant en arrière, pour rendre la force plus progressive, assurer la bonne combustion de la poudre, et il demande l'ouverture d'un paquet cacheté, déposé en juin 1842, et qui indique l'emploi du caoutchouc volcanisé placé entre la balle et la poudre, absolument comme les rondelles de feutre de M. Galand, pour prolonger encore l'action de la puissance balistique sur le projectile, et de même à l'extérieur pour empêcher la sortie des gaz comme on le fait dans le fusil Chassepot.

Les progrès récents avaient donc été prévus, mais, comme toujours, il aura fallu à une bonne idée le temps de germer. (*Patrie.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 4 septembre 1866.

A l'exception d'une plus grande demande de farine, les produits de l'Ouest ont peu varié et le marché général est resté calme. Le coton a été plus recherché; il s'en est vendu 875 balles à des prix qui tendent aux moins élevés du tableau.

L'or a ouvert, ce matin, à 143 1/2 à 144, taux auxquels il a clos hier soir.—Après s'être vendu à 142 1/2, il a monté par suite d'avis favorables de New York et a clos ferme à 144. Une transaction ($4000) a eu lieu au Board à 143 3/4. Sur le marché, il s'est vendu $3000 à 142 1/2; $6000 à 143 1/2 $5000 (2000 et 3000) à 143 3/4, 21,000 (1000, deux lots de 3000, 4000 et 10,000) à 144; $16,000 (2000, 4000 et 10,000) à 144 1/4; $2500 à 144 1/2. $800 en doublons mexicains se sont vendus, d'après l'évaluation de la douane, à 143 1/4. $1100 en demi-piastres américaines se sont vendues à —, et $3000 à 134 3/4 à 135 1/2; 1000 piastres mexicaines à 144 1/4.

Il ne s'est point opéré de changement important dans le change étranger. Les offres sont encore limitées et la demande semble à peu près nominale. Il n'y a guère eu de transactions aujourd'hui. 800 livres sterling commercial No 1 se sont vendues à 150 et 3,000 livres de première classe à 151 1/4.—Dans les francs, il s'est vendu une petite somme en change commercial No 1 à 3 85 et 12,000 de banque à 3 80.—Le sterling peut être coté à 146 à 147 les traites connaissements, 149 à 149 le bon clear, 151 à 151 1/2 la première classe et 153 à 154 le change des banques; les francs, à 3 85 à 3 80 le commercial No 1 et 3 75 à 3 70 le change de banque.

Dans le change américain les banques ont tiré sur New York au pair, taux auquel quelques fortes sommes ont été tirées. Les offres de change commercial ont été peu nombreuses.—Au dehors, il s'est vendu $20,000, sur New York, à vue, à 1/8 d'escompte; $15,000, sur Boston, à vue, à 3/16; $40,000, sur New-York, à vue, à 1/4; $15,000, sur Boston, à vue, à 3/8. Sur le marché les transactions ont eu lieu à 1/8 à 3/8 d'escompte.

Les actions ont été quelque peu recherchées et quelques unes d'entre elles ont haussé. Il s'est fait, au Board, une vente de 40 actions de la Banque de la Louisiane à $9. 37 1/2. Sur le marché, il s'est vendu 63 actions de la Banque des Citoyens à $150. 50, moins le courtage; 200 de la Banque de l'Union à $53 25, 50 de la même banque à 53. 50 et 210 (10 et 200) à $54.

3 bons consolidés de la ville, avec les coupons de juillet et de janvier se sont vendus à 95 1/2, 2 bons émis en faveur de chemins de fer, avec les coupons de septembre et de mars, à 82 3/4 et 3 à 83 1/4. Les consolidés sont cotés à 94 1/2 à 95 et les émissions en faveur de chemins de fer à 83 1/2 à 84, suivant les coupons—Nos cotons les "steps" de la Louisiane à 78 à 78 1/2; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque à 80.

Il s'est vendu au Board, $1300 en billets de la Banque de la Louisiane à 68 cts à la piastre; $3000 de billets de l'Etat, en deux lots égaux, à 7 pour cent d'escompte et $3000 (1000 et 2000) à 7 1/4. Les billets de la Banque de la Louisiane sont cotés à 65 à 69 cents à la piastre et ceux de la Banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 99 cents. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées. Les billets de l'Etat sont à 7 à 13 pour cent d'escompte; beaucoup de détaillants les reçoivent au pair.—Les billets de la ville sont encore à 3/4 à 1 d'escompte pour la monnaie nationale courante.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 4 septembre 1866.

COTON—La demande n'a été que limitée, ce matin, à l'ouverture, mais, subséquemment, les détenteurs ayant montré des dispositions à faire des concessions, et les acheteurs ayant été, par cela, mis à même d'opérer avec de plus grands avantages, le mouvement s'est sensiblement ravivé et 875 balles ont changé de mains à des prix qui cadrent avec les cotes suivantes: ordinary 24 à 26 cts, good ordinary 28 à 29 cts, low middling 31 à 32 et middling nominal à 34 à 35 cts. Trois courtiers ont pris part aux affaires. Il s'est cependant trouvé des personnes qui ont soutenu qu'il avait été impossible de trouver à acheter des descriptions désirables de qualités les plus élevées ou ne payant que les prix précités.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865....balles		[illegible]239
Reçu aujourd'hui	236	
" précédemment	752217	
		78[illegible]733
		8[illegible]012
Balles additionnelles, &c	36270	
Expédié aujourd'hui	242	
" précédemment	772072	
		773231
Stock en mains à bord de navires non expédiés		98[illegible]38

SUCRE ET MÉLASSE.—Les arrivages, depuis hier, ont embrassé 16 barils de mélasse de sorgho et six boucauts de sucre. Le marché continue à être calme, et il ne s'y fait aucune demande de lots ronds. Cependant, il se fait d'assez actives affaires en détail. Environ 40 boucauts de sucre ont été vendus moyennant les prix antérieurs.

TABAC.—Le marché est stable et ferme et les acheteurs pour l'étranger et pour le commerce tâtonnent encore. Le stock en mains a été fort réduit et il est actuellement bien faible et bien médiocre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS.—La farine continue à être en bonne demande, mais les approvisionnements en sont faibles. Il se fait dans les provisions un commerce en détail, assez actif, mais le marché au grain et au fourrage est calme et déprécié.

FARINE.—Le marché est stable et ferme et il n'a que de faibles approvisionnements de farine. Bonne demande. Environ 1000 barils de cet article ont changé de mains aux prix suivants: superfine $9 50, $9 60 et $9 75, double extra $12 75. La superfine se vend en détail $9 75.

FOIN.—Le marché est calme et il ne s'y fait que de petites ventes de prime Ohio à $26 et $27 le tonneau. Détail à $29 et $30 le tonneau.

AVOINE.—La place est assez bien approvisionnée d'avoine, la demande en est modérée et les prix penchent en faveur des acheteurs. Environ 100 sacs de cet article ont changé de mains à 41, 42, 43, 44 et 45 cts.

SON.—En bonne demande, mais à des prix qui penchent en faveur des acheteurs. Vente, aujourd'hui à $1 10 et $1 15.

BACON.—Les approvisionnements en sont faibles et la demande bonne; le marché est stable et ferme. Il s'est fait, aujourd'hui, des ventes de 10 barriques d'épaules à 19 cts, 40 de côtes désossées à 23 cts, [illegible] de jambons au sucre à 27 cts. Il se soutient dans cette branche quelques affaires en détail à [illegible] pour les côtes [illegible], 23 pour le [illegible] et 26 à 27 cts pour les jambons cuits au sucre. Il n'y a que bien peu ou point de jambons cuits au sucre sur le marché.

PORC.—Les lots ronds sont cotés à $35 75 le baril et en détail $36 pour le mess.

DRÈCHE.—Le marché est fort calme à $1 pour celle de l'Ouest et $1 60 à $2 le boisseau pour celle du Canada.

SAINDOUX.—Le marché au saindoux continue à être calme, et de petites ventes se font à 22 cts la livre de prime en tierçons et 24 à 25 1/2 en barillets.

SAC EN PITRE.—Il ne s'est pas fait de transactions aujourd'hui, mais les sacs se sont vendus récemment à 30 cts la pièce.

WHISKY.—Il n'y a que peu ou point de demandes de lots ronds, et dans cet article il ne se fait que quelques affaires en détail à $1 80 à $1 90 le gallon pour l'ordinaire rectifié de l'Ouest et $2 à $2 3/4 pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 25 à $2 le gall.

BEURRE ET FROMAGE.—Le beurre de choix est rare et en demande. Le beurre de l'Ouest abonde et est calme; celui du Nord se vend 14 à 40 cts et de l'Ouest 25 à 36 cts. Les approvisionnements de fromage sont ronds et l'article se vend 17 à 18 cts la livre pour celui de l'Ouest et celui du Nord.

CAFÉ.—Il s'est vendu, aujourd'hui, 100 et 250 sacs Rio prime à 19 1/2 cts et des prix payés. Le commerce fait face à la demande au moyen de [illegible] en moindre quantité [illegible] pour le fair et le good fair Rio et 23 cts pour le prime.

FRET.—Il ne se fait que peu de chose dans cette branche. Les taux sont: 1/4 c. par livre de coton par steamer pour New York et $5 par boucaut de tabac; 1/2 cent sur voiliers pour Boston, $5 pour le tabac et 50 cts par baril de farine, voiliers pour Liverpool 5/8d pour le coton, pour le Havre 1 1/4 ct.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 3 septembre.

Arrivé, hier—194 têtes de Texas, [illegible] veaux et vaches [illegible]

[illegible]

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Décédé hier à 3 heures P. M., à l'âge de vingt-huit ans, PAUL VASEUR GAUDIN. Les membres de cette Société sont priés de se rendre à la [illegible] pour assister à l'enterrement.

Par ordre du président
WILLIAM T. DEAN,
Secrétaire.

Décédé, hier, à 3 heures P. M., à l'âge de vingt-huit ans, PAUL VASEUR GAUDIN.

Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les anciens membres de la famille [illegible], sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé No 95, rue St Antoine, 3e District, d'où le convoi partira.

Bureau du commissaire des vivres
RUE JULIE, No 188.
Nlle Orléans, Lne., 3 sept. 1866.

DES propositions cachetées, en duplicata, seront reçues à ce bureau, jusqu'au 14 septembre 1866 à midi, pour fournir au département des vivres des Etats-Unis [illegible] livres de tabac (Plug Tobacco) en bon état [illegible]

Les paiements seront effectués, sur livraison, en tels fonds que le gouvernement pourra avoir pour les paiements.

Les propositions doivent être endossées "Propositions pour le Tabac" et adressées au soussigné.

A. BECKWITH, Bvt. Brig. Gén.
et com. des vivres.

REVENU INTERIEUR DES ETATS-UNIS.
Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 5 septembre 1866.

CONFORMEMENT à la section 22 d'un "acte pour pourvoir à un revenu intérieur à l'effet de soutenir le gouvernement et payer l'intérêt de la dette publique," lequel a été approuvé le 30 juin 1864, et tel qu'il a été amendé par les actes du 3 mars 1865 et du 13 juillet 1866, avis est donné à tous ceux qui doivent payer des droits ou des taxes en vertu du dit acte et des amendements dans la partie du District de perception embrassant la Nlle-Orléans et Jefferson—que le percepteur du dit District a reçu de l'assesseur une partie de sa liste annuelle, conformément au dit acte et aux amendements, sur les droits ou taxes assessés par le dit assesseur, sur le revenu, les voitures, les montres en or, les billards et l'argenterie sont dus et doivent être payés; que le dit percepteur ou son député recevra les droits ou taxes à son bureau, à la douane, dans la ville de la Nlle-Orléans, à Jefferson City, à l'Hôtel-de-ville, au Brooklyn House, à Alger, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, tous les jours, du 15 au 25 septembre courant, que tous ceux qui négligeront de payer les droits ou taxes assessés, au dit percepteur ou à son député, dans le temps spécifié, seront sujets à payer dix pour cent de plus sur le montant des dits droits ou taxes.

Les billets du Trésor des Etats-Unis et les billets des banques nationales sont seuls reçus en paiement de taxes.

J. D. ROUSE,
Député et faisant fonctions de Percepteur.
5 sept—10f

Avis.

JE préviens le public qu'à dater de ce jour je ne serai responsable d'aucune dette que ma femme, MARIE SAMOZET, pourra contracter.

PIERRE BOISSON
Nlle-Orléans, 4 septembre 1866. 5sept—3

Partant VENDREDI, 7 sept., à 5 h. P. M. Pour Jefferson, Shreveport, Loggy Bayou, Grand Bayou, Couchata, Campté, Grand Ecore, St-Maurice, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, et tous les ports intermédiaires—le bateau tirant peu d'eau, ANNIE WAGLEY, capitaine Alex. Grant, Jr., commis J. J. Compère, partira comme il est dit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, 3 rue Tchoupitoulas, ou à SINNOTT & ADAMS, 23 Commercial Place.
5sept—3

A VENDRE.

A un prix très modéré, une HABITATION à RIZ, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines. Il y a sept arpents de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur. Le dite habitation est bien boisée et possède une quantité de beaux orangers.

Pour plus de détails, s'adresser au No 245 rue Conti.
5 sept—1m

DEMANDE DE MAISON.

ON DEMANDE A LOUER, pour une petite famille, une jolie maison à étage ou maison *cottage*, située dans la rue Esplanade ou les environs. S'adresser à W. & J., boîte fermée (lock-box) No 680, bureau de poste. 5sept—3

BROCHE PERDUE.

PERDUE, dimanche soir, 2 courant, dans le trajet de la rue Claiborne et Dumaine à la rue St Philippe jusqu'à l'Eglise Ste Anne, une BROCHE en or contenant deux portraits d'enfants, ainsi qu'une boucle de cheveux. La personne qui l'a trouvée recevra une récompense libérale en la remettant au No 249, rue Dumaine, près Claiborne. 5 sep—3

PERDU.

HIER, 4 septembre, à midi et demi, dans la rue des Marais, entre St Philippe et Dumaine, dans billets de marchands de farine, renfermant $275 en billets du Trésor des Etats Unis et de la ville. $100 de récompense seront données à la personne qui rapportera les dits billets et billets à J. M. LAFFERANDERIE, boulanger, rue Trémé, No 275. 5sept—2

Demande de Barbier.

On demande de suite UN BON BARBIER. S'adresser chez J. Labé, rue Toulouse, en dessous de l'Opéra. 5 sept—1

Bureau de l'Assesseur.
Revenu Intérieur des Etats Unis,
Premier District de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 3 septembre 1866.

TOUS LES CULTIVATEURS DE COTON du Premier District de la Louisiane, sont informés que des permis ne seront pas nécessaires pour le transport du coton à la Nlle-Orléans, cependant le Commissaire du Revenu Intérieur sur la recommandation de l'Assesseur ayant désigné la Nouvelle Orléans, dans le Premier District de Perception de la Louisiane, comme le lieu où un assesseur ou un assesseur assistant, un inspecteur ou député du percepteur se tiendra continuellement à l'effet de peser et de marquer convenablement, en vertu des lois du Revenu Intérieur, tout coton qui pourra y être transporté des endroits où le dit coton a été produit dans le même District.

Tout coton arrivant à la Nouvelle Orléans des paroisses composant le Premier District de Perception de la Louisiane, doit être déclaré immédiatement à ce bureau, pour être pesé et assessé.

Les paroisses comprises dans le Premier District de Perception de la Louisiane sont: Orléans, Jefferson, Plaquemine, St Bernard, St Jacques, St Jean Baptiste, St Charles, Lafourche, Terrebonne, Washington, St Hélène, Livingston, Ascension et St Tammany.

JAMES READY,
Assesseur du 1er District de la Louisiane.
5 sept—1f

PROCLAMATION PAR LE MAIRE.—Bureau du Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Hotel de Ville, le 3 juillet 1866.—En vertu de la résolution No 131 [illegible] du Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] de la section No 12 de la charte de la ville [illegible] que c'est l'intention de la ville de la Nouvelle-Orléans de faire ouvrir la rue de Chartres [illegible] Press, entre les rues St Ferdinand et Montegut [illegible] la rue Louisa jusqu'à la rue Congrès [illegible]

JOHN T. MONROE, Maire.
[illegible]

LA MEILLEURE
de toutes les presses à coton!!
Vingt seulement à vendre dans la ville.

UNE PRESSE [illegible]

THOMAS BAIRD,
[illegible]

On peut laisser les ordres [illegible] A. F. DELMIT [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE
POUR CAUSE DE DEPART.

M. J. REBATTU a l'honneur d'annoncer [illegible] marchandises sèches [illegible]

J. REBATTU, [illegible] Chartres [illegible]

DIVERS à vendre [illegible]
[illegible] ST EMILION,
[illegible] CANTENAC,
[illegible] LISTRAC,
[illegible] COTES DE BOURG,
[illegible] BOUTEILLES.
[illegible]

A VENDRE.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

DES [illegible]

G. W. R. BAYLEY,
[illegible]

Café Rio de choix.

A VENDRE [illegible]
H. T. LONSDALE, [illegible] No 34

AVIS.

[illegible]
ADOLPHE ST AMAND

TRANSFERT DE MAGASIN.

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

[illegible]

CHAMPAGNE Charles FARRE.

SIX CENTS [illegible]
J. J. HEER
[illegible]

Demande de gardienne d'enfant.

ON demande une femme comme gardienne d'enfant [illegible] au bureau de l'Abeille.

A LOUER.

Une vaste résidence avec grand [illegible]
EMILE BOUNY,
[illegible]

PERDUE OU VOLEE.

[illegible]

Salon d'Huîtres et Restaurant de Frank.

Rue d'Orléans, No 24, entre les rues Royale et Bourbon, en face du Théatre d'Orléans. [illegible] FRANK KLEIN.

On y trouvera de bonnes huîtres et une excellente table. Venez chez le vieux Frank. L'ouverture a lieu le 1er septembre 1866.

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba

500 Boucauts MELASSE Muscovado de choix.
250 tierçons do do do
300 barils do do do
Convenable pour les distillateurs.
A vendre par A H D MEZA,
Bureau, rue St-Louis, No 10.

Huile de charbon.

25 BARILS huile de charbon, de PREMIERE QUALITE, venant d'être reçus et à vendre par CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St Philippe.

J. H. H. HEDGES,
MOULIN A COTON ET PIQUERIE,
RUE TCHOUPITOULAS, No 281,
Entre les rues Thalie et Terpsichore, au pied de la rue Hunter.

LE coton est transporté dans tous les quartiers de la ville. [illegible] au moulin à coton de E. Carver & Co [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

BUREAU DES ASSESSEURS DE VILLE,
Hôtel de Ville, 14 août 1866.

LE Bureau des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant complété les tableaux d'assessement [illegible]

S. P. HARPER,
Secrétaire du Bureau des Assesseurs.

COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE SOULIERS DU SUD.

AVIS est donné qu'une assemblée des actionnaires de la "Compagnie de manufacture de souliers du Sud" aura lieu le JEUDI, 20 septembre 1866, à 5 heures de l'après midi, au bureau de MM. Breaux & Fenner, avocats, rue Carondelet, No 5, à l'effet de dissoudre la dite corporation et d'élire des commissaires liquidateurs, conformément à la charte.

Nlle-Orléans, 17 août 1866.
JOHN THORNHILL,
ANTOINE CARRIERE, Directeurs.
WILHELMUS BOGART,

Victor Maignan & F Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

A transporté son magasin No 46, rue de Chartres, à l'angle des rues Chartres et Bienville, au local précédemment occupé par Mr. A. Fairre.

SPECTACLES.

Théatre St-Charles.

Propriétaires ... Ben De Bar & F. Eddy.

SAISON PRELIMINAIRE
MERCREDI [illegible]
Ménestrels de Duprez & Benedict.
[illegible]

Académie des Saints Anges.

L'[illegible] ACADEMIE DES SAINTS ANGES [illegible]

Avis spécial.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE fera l'ouverture de son [illegible], lundi, 20 août 1866.

G. O. SWEET,
Secrétaire.

AVIS SPECIAL.

[illegible]

PETER TOTANS, Marchand d'ivoire,
89, [illegible] NEW-YORK

[illegible] Fulton street, New-York, [illegible] fabrique [illegible]

COLISEUM
51, rue Bienville
M. JOHN BOSIO [illegible]

Rachat de Bons de la ville.

[illegible]
vente, à la ville, de 300 Bons de $1000 chacun. [illegible] Les propositions [illegible]

A vendre par le soussigné,
— en magasin.—

2000 [illegible]

[illegible]

— EN DOUANE —

[illegible]

ANT. LANATA.

Avis de Société.

[illegible] tation de marchandises étrangères et américaines [illegible]

Dissolution de Société.

La société [illegible] LEAUMONT & REYNES est dissoute aujourd'hui par limitation.

J. LEAUMONT
E. H. REYNES
Nlle Orléans, le 1er Septembre 1866.

Avis de Société.

P. BUCHANAN [illegible] JULES LEAUMONT [illegible] pour les affaires de [illegible] au No 131 de la rue de la Douane.

P. BUCHANAN
JULES LEAUMONT
Nlle-Orléans, 1er septembre 1866.

Avis de Société.

E. H. REYNES [illegible] A. J. DOIZE [illegible] REYNES & DOIZE au No [illegible] de la rue de la Douane.

E. H. REYNES,
A. J. DOIZE.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1866.

AVIS.

La Société existant jusqu'à ce jour sous la raison VREDENBURGH FRERES est dissoute aujourd'hui par contrat mutuel [illegible] de l'ancienne maison, en liquidation seulement.

W. F. VREDENBURGH,
WM H. VREDENBURGH.
1er septembre 1866.

Le soussigné continuera avec son fils William H Vredenburgh, Junr, les affaires de commission et d'importation, sous la raison de W. F. VREDENBURGH & SON.

W. F. VREDENBURGH
Nlle-Orléans, 1er septembre 1866.

AVIS.

Par acte du 24 juillet 1866 [illegible] Bernard Abadie [illegible]

MARTIN LANNES.

AVIS.

Les soussignés ont formé une société, sous la raison IG. SZYMANSKI & CO., pour l'emmagasinage et la compression du coton, à la nouvelle presse à coton de Szymanski, au coin des rues Clouet et Levée, Troisième District.

IG. SZYMANSKI,
E. T. PARKER.

Les ordres laissés dans notre boîte, au No 6 de la rue de l'Union, au bureau de MM. Williams, Nixon & Co seront exécutés sans délai.

1er septembre 1866.

Ecuries du CRESCENT.
Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.
Nos. 30 & 32, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Neugent ses écuries, situées aux Nos 30 et 32 rue Baronne, entre Commune et Gravier [illegible]

JOSEPH ELLIOTT,
Propriétaire.

LE soussigné ayant [illegible]
GEO W. LEONARD.

Le Docteur A. LANDRY,
DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS
a fixé sa résidence à la Nouvelle Orléans:
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31

On trouvera le Dr P. O. A. KAUFMANN [illegible] de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et a toujours des fonds disponibles à prêter sur hypothèques.

Avis.

La société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison P. MARES & CO., est dissoute d'un commun accord [illegible]

P. MARES,
O. TALAMON.

Les soussignés ont formé une société pour l'importation [illegible] P. MARES & CO. [illegible] No 4[illegible] de la rue Royale.

P. MARES,
O. MOLINIE,
A. MARROT en commandite.

Maison à Paris,
Frères Molinié & Co.,
46 rue Richer.

Avis de société.

LES soussignés [illegible] FERNANDEZ & ABRAMS [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ,
MAURICE ABRAMS.

LES SOUSSIGNES

[illegible] BERAUD & GIBERT [illegible]

DISSOLUTION.

LA Société [illegible] DUPRE [illegible]

T. DUPRE,
L. GREVEMBERG,
F. ARMANT en commandite.

ASSOCIATION.

LES soussignés [illegible]
T. DUPRE
L. GREVEMBERG,
O. DUPLANTIER
J. A. PENISTON en commandite.

Bâtisses Pontalba à louer.

[illegible]
LAFITTE, DUFILHO & Co
[illegible]

Graines de jardinage.

[illegible]
E. E. VIRGIN
[illegible]

Graines de jardinage de Landreth.
RECOLTE DE 1866.

[illegible]
H. HAFNER [illegible]

Provisions! Provisions!

[illegible]
OSCAR BERCIER.

Marbre.

A VENDRE [illegible] MARBRE NOIR.
BERAUD & GIBERT
61 rue Carondelet.

Avis.

[illegible]
A. BOISSOL [illegible]

AVIS.

[illegible] COMMERCE [illegible]
E. E. VIRGIN
[illegible]

REMEDES CONTRE LE CHOLERA
RECOMMANDES
Par le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Nous avons toujours de l'eau-de-vie française, de qualité supérieure, destinée à être donnée dans les cas de maladie.

HAAN & FREDERICKSON,
13 et 15 rue Royale,
près Canal.

PERDU.

[illegible]
E. BOUNY
Notaire, 49 Passage de la Bourse.

AVIS.

A LOUER [illegible] AD RINCK, [illegible]

AVIS.

MESSIEURS P. L. MASPERO et P. NUMA OLIVIER sont associés à une maison de commerce [illegible] MASPERO & Co.

P. MASPERO.
Nlle-Orléans 25 août 1866.

Charbon et bois de corde,
à vendre par
P. V. BERNARD,
Passage de la Bourse, No 5b,
Entre Douane et Bienville.

Adolphe Boudousquié,
NOTAIRE PUBLIC,

A TRANSFERÉ son étude au coin des rues Royale et de la Douane, au Premier. Entrée, rue de la Douane, No 86.

A ceux que cela concerne.

LES SOUSSIGNES [illegible]
KANLETT & HENNER,
[illegible]

F. G. BARRIÈRE & Co,
135....Rue du Canal....135

Ont reçu [illegible] stock de MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER, consistant en:

Barèges, Mozambiques, Popeline, Toile argentée, Grenadine, &c., et une grande variété d'articles de fantaisie.

Indiennes françaises, anglaises et américaines.

Mousselines de laine françaises, anglaises et américaines.

Draps et Casimirs,

Bas écrus et blancs pour dames.

Bas écrus et blancs pour fillettes, toutes grandeurs,

Chaussettes coton blanc, écru et couleur, pour hommes,

Chaussettes coton blanc, écru et couleur, pour enfants,

—Aussi—

Toile à drap et Toile à taie d'oreiller,

Serviettes et Nappes damassées,

Et un grand assortiment de DAMAS LAINES, DAMAS SOIE et LAINE et MOUSSELINE pour rideaux, qu'ils offrent à leurs amis et au public, AUX PRIX LES PLUS BAS

F. G. BARRIÈRE & CO.

C. CAVAROC & CO.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
116 RUE ROYALE,

Avances libérales

Sur consignations de coton et autres produits à nos amis de
LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX.
C. CAVAROC & CO.

CHANGE

A vue et à terme, à la convenance des acheteurs, sur,

Paris, Amiens, Angoulême, Agen, Arras, Auch, Aurillac, Alençon, Bayonne, Brest, Bar-le-Duc, Besançon, Blaye, Blois, Beauvais, Boulogne, Bordeaux, Caen, Carcassonne, Clermont Ferrand, Charleville, Castelnaudary, Cahors, Castres, Châlons-sur-Marne, Dunkerque, Dieppe, Elbeuf, Grenoble, Gray, Havre, Laval, Lille, Limoges, Libourne, Lorient, Marseille, Mulhouse, Montélimar, Montpellier, Nantes, Nancy, Narbonne, Orléans, Pau, Périgueux, Poitiers, Perpignan, Quimper, Rouen, Reims, Rodez, Rochefort (sic), Rennes, Rochefort, Roanne, Strasbourg, St-Etienne, St-Quentin, Saumur, Toulouse, Tours, Tarbes.

A vendre par C. CAVAROC & CO,
116, rue Royale.

VINS FINS
DE LA MAISON SEIGNOURET FRERES,
DE BORDEAUX.

[illegible] barriques vin rouge Chateau Dillon, diverses qualités,
[illegible] do do
[illegible] do do Chateau Terrefort,
[illegible] do do Chateau Talbot,
[illegible] do do [illegible],
[illegible] do do Chateau Larose,
[illegible] do do Chateau Margaux,
[illegible] do do Chateau Léoville,
[illegible] do do St Julien,
[illegible] do vin blanc Sauterne,
[illegible] do do Barsac,
[illegible] do do Beaune,
10 do do Chateau Yquem.
A vendre par C. CAVAROC & CO,
116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES.

[illegible] caisses vin rouge de [illegible] et Ste-Eulalie.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO. 116 rue Royale

VIN ROUGE EN BARRIQUES.

100 barriques vin rouge [illegible]
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO 116 rue Royale

ROUSSILLON CAHORS.

[illegible] barriques vin rouge Roussillon [illegible]
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO. 116 rue Royale

VIN DE BOURGOGNE.

[illegible] Chambertin, Clos Vougeot, Romanée, Nuits, [illegible]
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & CO. 116 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL.

[illegible]
C. CAVAROC & CO. 116 rue Royale.

SARDINES A L'HUILE.

[illegible]
C. CAVAROC & CO. 116 rue Royale.

EAUX-DE-VIE.

[illegible] Cognac [illegible]
[illegible] Aubin Petit [illegible]
[illegible] J. A. Guérin [illegible]
[illegible] Boret
En magasin et sous les clés de la douane.
A vendre par C. CAVAROC & CO. 116 rue Royale.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS,
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE:
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de et tous grandeurs et qualités.

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
No 67 rue de la Levée.

L. H. RICHARD,
COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR
de marchandises sèches, aux articles français et allemands, a transféré son magasin du No 38, rue de Chartres au
No 46, rue Vieille-Levée,
entre Douane et Bienville.
Maison de commission à Paris, No 18, Passage Saulnier. [illegible]

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de médecine de Paris, informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques [illegible]

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée, et récemment [illegible]
F. GAUDOZ,
coin Conti et Bourgogne.

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe,

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en prenant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'ils pourront toujours [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS,
73....RUE DE CHARTRES....73
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant de l'Arche

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, pustules, démangeaisons, dartres, boutons, perte blanche, et toutes les maladies provenant d'un vice du sang, sont guéries par des traitements faciles. Quantité certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien,
encoignure Orléans et Bourgogne.

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qui a vu le jour au Nord [illegible]

Dr. T. ANTOINE,
MÉDECIN FRANÇAIS,
Ancien praticien de 30 années.

Traite par le connaissance certaine des causes primitives et efficaces de toutes les maladies, particulièrement les maladies graves, épidémiques et chroniques.

25, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.